



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	30	Suffrages exprimés :	43
Absents :	25	- dont POUR :	43
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	12	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth

Mme ANGELETTI Frédérique

Mme ARAGONES Claire

M. BATOUX Philippe

M. CARLIER Roland

M. COURTECUISSÉ Patrick

Mme CRESP Delphine

M. DECHER Martine

Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

M. GERAULT Jean-Pierre

Mme GIRARD Nicole

Mme GREGOIRE Sylvie

M. JUSTINESY Gérard

M. KITAEFF Richard

M. LE FAOU Michel

Mme LION-PESQUIES Christine

M. MASSIP Frédéric

Mme MONFRIN Marie-Josée

M. MOUNIER Christian

Mme NALLET Christine

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

M. NOUVEAU Michel

M. PETTAVINO Jean-Pierre

Mme PIERI Julia

Mme PONTET Annie

M. SILVESTRE Claude

M. SINTES Patrick

Mme STELLA Aurore

M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain

Mme AUDIBERT Danielle

Mme BASSANELLI Magali

Mme BLANCHET Fabienne

M. BOREL Félix

M. BOURSE Etienne

Mme BUCHACA Sophie

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane

Mme CLEMENT Marie-Hélène

M. DERRIVE Eric

Mme JEAN Amélie

M. JUNIK Pascal

Mme PAIGNON Laurence

ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia

ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre

ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard

ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe

ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian

ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick

ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie

ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine

ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

Absents excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde

Mme MILESI Véronique

Mme ROUX Isabelle

M. SEBBAH Didier

Absents non-excusés :

M. LIBERATO Fabrice

Mme MACK Marie-Thérèse

Mme MARIANI-RENOUX Séverine

Mme PALACIO Céline

M. PEYRARD Jean-Pierre

M. RIVET Jean-Philippe

M. ROUSSET André

M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

	République française 2024/ Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 11 décembre 2024

N° 2024-159	COMMANDE PUBLIQUE – Appel d’offres relatif à l’entretien des espaces verts et travaux de créations paysagères et de plantations : Autorisation donnée au Président de signer
-------------	---

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la commande publique ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 27 novembre 2024 ;
- Vu la décision de la commission d’appel d’offres en date du 3 décembre 2024.

Un appel d’offres ouvert a été lancé avec pour objet « l’entretien des espaces verts communautaires et travaux de créations paysagères et de plantations ».

Il s’agit d’un accord cadre de service à bons de commandes.

L’accord cadre est d’une durée d’une année renouvelable trois fois et débutera le 1^{er} janvier 2025.

En application de l’article L2113-11 du code de la commande publique, l’acheteur public a fait le choix de ne pas allotir, car l’allotissement rendrait plus onéreux et techniquement difficile l’exécution du marché.

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

Le montant annuel maximum est fixé à 400 000 € HT.

Procédure de consultation

La consultation a été lancée suivant la procédure de l’appel d’offres ouvert en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 et R 2162-1 du Code de la commande publique.

Un avis d’appel public à concurrence a été publié sur les supports suivants :

- Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics - Avis N° 24-101563 publié le 06/09/2024 ;
- Journal Officiel de l’Union européenne n° 4125948/2024 annonce diffusée le 06/09/2024 ;
- Profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Date d’envoi à la publication : 06/09/2024.

Date limite de remise des offres : 14/10/2024 – 17h00.

Délai de validité des offres : 4 mois.

Sélection des candidatures et analyse des offres

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

Prix	45 / 100
- des prix relatifs aux prestations forfaitaires → 30 points	
- de 2 devis quantitatifs et estimatifs masqués (parties 1 et 2) → 15 points	
Valeur technique de l'offre	55 / 100

Deux offres ont été reçues dans les délais, conformément au registre des dépôts :

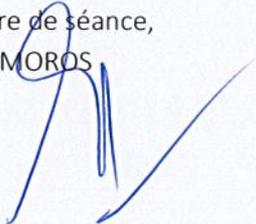
- Pépinière du Chêne Vert (L’Isle sur la Sorgue) ;
- Serpe (Le Thor).

Après analyse des offres, la commission d’appel d’offres a attribué le marché à l’entreprise Pépinière du Chêne Vert.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport, le marché public relatif à « l’entretien des espaces verts communautaires et travaux de créations paysagères et de plantations » avec la pépinière du Chêne Vert ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président,
Gérard DAUDET

